
[Lubrizonol : la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen déposent plainte](#)

La Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen, ont déposé plainte contre X ce jour, lundi 14 octobre, auprès du parquet de Paris, pour préserver les intérêts des parties et des habitants au titre des préjudices à la suite de l'incendie des sites Lubrizol et Normandie Logistique.

Cette plainte porte sur les éléments suivants :

- La mise en danger et atteinte à la santé publique ;
- Les dommages environnementaux ;
- L'entrave au bon déroulement des services publics et des projets du territoire ;
- Les préjudices matériels en cours de constatation ;
- L'atteinte à l'image de la Ville de Rouen, de la Métropole Rouen Normandie, de l'ensemble du territoire et de ses acteurs.

La Métropole propose par ailleurs à ses communes membres et au-delà la mise en place d'une plateforme de coopération destinée à faciliter l'ensemble des démarches judiciaires et la défense des intérêts du territoire.

